

## Quel projet pour les forêts de la Zad ?



Le transfert de propriété de 895 ha de la Zad entre l'État et le département a été réalisé le 29 mars de cette année. La forêt de Rohanne, ainsi que plusieurs autres bois de la zad, sont donc de nouveau départementaux.

Pour l'histoire, si *"du fait du projet d'aéroport, ce bocage est presque un conservatoire"* comme le dit lui-même M. Grosvalet Président du C.D. (Ouest France du 15 février 2019), c'est du fait de la lutte et de l'abandon du projet qu'il en reste un. De même, dans la mémoire et l'histoire du mouvement de cette lutte, la forêt de Rohanne est un lieu de résistance fortement symbolique et affectif.



La forêt de Rohanne n'était plus entretenue depuis 2000 (année où un nettoyage après la tempête de décembre 1999 a été effectué), l'ONF ayant cessé toute activité sur la zad lors de la réactivation du projet d'aéroport.

Cette forêt est toujours en vie grâce au mouvement de lutte qui s'est opposé à son bétonnage. Depuis l'opération César en 2012, elle est devenue un des épices des résistances autant que des perspectives que les habitants ont su mettre en place.

On s'y balade amoureusement, on l'observe attentivement, on s'y instruit, on l'entretient et on y récolte des arbres pour répondre à divers besoins.

La construction du Hangar de l'Avenir, menuiserie et scierie sur le terre-plein de Bellevue, à deux pas de Rohanne, a permis d'aborder les pratiques de transformation « de la forêt à la poutre ».

La diffusion d'un usage partagé de la forêt et du bois est passée par de nombreux temps de formation et d'échanges avec des passionnés.



Pendant quelques années, la vacance des institutions a laissé la possibilité d'élaborer des formes de gestions autonomes dans un domaine habituellement extrêmement balisé.

Mais maintenant que le Conseil Départemental est redevenu propriétaire de la forêt de Rohanne, l'on peut s'attendre à ce qu'elle soit de nouveau soumise au cadre rigide du Régime Forestier classique et à une reprise en main par l'ONF qui écarterait la dynamique d'habitants de leurs activités forestières.

Depuis 2014, le groupe Abrakadaboïs est né sur la Zad de Notre-Dame-des-Landes, et s'est doté d'une association à but non lucratif début 2018. Et celui-ci a pris en charge la gestion de cet espace forestier, en lien avec des sessions de formation.

Le groupe Abrakadaboïs tente d'élaborer des usages qui remplacent l'exploitation forestière industrielle pour une économie plus locale et paysanne.

Ils ne veulent pas détacher le fait d'habiter ces terres de la multiplicité des relations au vivant que cela implique. Aujourd'hui, aucun forestier professionnel ne peut prétendre connaître les forêts de la zad mieux que le collectif des actrices et acteurs d'Abrakadaboïs. Aucun ne peut prétendre y être plus attentif. Personne n'est plus à même de les gérer.

Les actrices et acteurs d'Abrakadaboïs ont acquis une expertise, une professionnalisation qui doit profiter au secteur forestier de la zone et répondre aux objectifs d'innovation dans la protection des espaces naturels. Protection qui passe nécessairement par une approche sensible et affective ; ainsi que par de l'information et de la formation. D'où la mise en place de sessions de formation, de chantiers-école, de ballades diverses, de rencontres sur la forêt (celle des 16 et 17 février 2019 a rassemblé plus de 150 personnes et six collectifs venus de toutes les régions de France).

Le collectif Abrakadaboïs veut rechercher un accord (d'abord avec le Conseil Départemental et l'ONF) qui lui permettrait de garder la relation qu'il entretient avec cette forêt et le soin particulier qu'il lui accorde. Un des objectifs à ce niveau est de remuer les cadres juridiques dans le but d'obtenir une forme de « délégation de gestion » acceptable qui ne remette pas en cause la dynamique coutumière qui s'élabore déjà depuis cinq ans à la zad.

Notre association NDDL Poursuivre Ensemble prend aussi acte des déclarations de M. Grosvalet, parlant de "*protection des espaces naturels, d'innovation et d'expérimentation*".

Aussi nous souhaitons, nous demandons qu'Abrakadaboïs puisse continuer à gérer cette forêt selon des techniques douces, avec un prélèvement responsable (ni excessif, ni insuffisant), une consommation raisonnée et une mise en place de circuits courts, qui répondent aux objectifs du régime forestier : production, protection et rôle social.

Nous demandons au Conseil Départemental et à M. Grosvalet son président, après avoir pris connaissance de la démarche d'Abrakadaboïs et de son travail, de mettre en place des réunions pour aboutir à une solution, délégation de gestion, en adéquation avec les objectifs affichés.



Notre association NDDL Poursuivre Ensemble, forte de plus de 800 adhérent-e-s principalement composée des membres actifs des comités de soutien de toute la région, est attentive au devenir de cette zone, aussi bien du point de vue foncier, habitat et forêts.